



Gazelle® SG

Insecticide en grande culture, en arboriculture, en culture maraîchère et en culture ornementale.

Qu'est-ce que Gazelle SG?

Insecticide contre différentes espèces de pucerons, la mouche blanche, les thrips, les doryphores, mouche de la cerise, l'hoplocampe, l'anthonome du pommier et les méligèthes.

Matière active

20% Acetamipride

Formulation

Granulé soluble dans l'eau (SG)

Fabricant

Nippon Soda, Japon

Comment agit Gazelle SG ?

L'acétamipride appartient à la famille chimique des néonicotinoïdes. Elle agit par contact et ingestion sur les récepteurs ACH (estérase d'acétylcholine) du système nerveux central (agoniste des synapses entre la membrane et le nerf, c'est le contraire des inhibiteurs de ACH, comme les pyréthrinoïdes, les organophosphorés, etc.). L'action de l'acétamipride provoque des convulsions et la paralysie de l'insecte. Dans la plante, l'acétamipride a une action systémique et translaminaire (transport par le courant de sève). Ainsi elle atteint les insectes se trouvant sur la face opposée de la feuille et des nouvelles pousses. L'acétamipride agit sur les oeufs, les larves et les adultes. La persistance de la matière active est de 2 à 3 semaines.

Comment utiliser le Gazelle SG en arboriculture?

Fruits à pépins (pommiers, poiriers):

Contre différentes familles de pucerons et plus spécialement les pucerons verts, les pucerons des galles rouges, les pucerons cendrés.

Dosage: jusqu'à fin juin, 0.015% (240 g/ha) pour un volume d'arbres de 10'000 m³/ha et un volume de bouillie de 1600 l/ha. Dès juillet 160 g/ha (0.1%) contre le puceron vert du pommier. Au maximum 2 traitements par saison; au seul autorisé en PI. Commencer les traitements tôt, dès que le seuil de tolérance est atteint.

Pommiers :

Dosage : 0.02% (320 g/ha) contre l'anthonome du pommier dès l'éclosion des bourgeons (BBCH 52-53). Au maximum 2 traitements par saison.

Fruits à noyau (pruniers, pruneautiers):

Dosage: 0.015% (240 g/ha) contre l'hoplocampe. g/ha (pour un volume d'arbres de 10'000 m³/ha et un volume de bouillie de 1600 l/ha). 1er application fin floraison (BBCH 69-71). Maximum 2 traitements.

Fruits à noyaux (abricotier, nectarine, pêcher, pruniers, pruneautiers, cerisiers):

Dosage: 0.015% (240 g/ha) (pour un volume d'arbres de 10'000 m³/ha et un volume de bouillie de 1600 l/ha) contre les pucerons. Au maximum 2 traitements pendant la saison. Délai d'attente de 3 semaines.

Cerisiers:

Dosage: 0.02% (320 g/ha) (pour un volume d'arbres de 10'000 m³/ha et un volume de bouillie de 1600 l/ha) contre la mouche de la cerise. 2 applications à 10 jours d'intervalle. Première application au début de la coloration des fruits. Délai d'attente de 2 semaines.

Comment utiliser Gazelle SG en grande culture ?

Pommes de terre:

Dosage: 100 g/ha contre les larves du doryphore (*Leptinotarsa decemlineata*). Un seul traitement dès que le seuil de tolérance est atteint.

Dosage: 200 g/ha contre les pucerons. Un seul traitement dès que le seuil de tolérance est atteint.

Colza:

Dosage : 125-150 g/ha contre les méligèthes. Un seul traitement avant floraison dès que le seuil de tolérance est atteint.

Tabac:

Dosage d'application: 500 g/ha contre la Mouche Blanche (*Bemisia tabaci*, *Trialeurodes vaporariorum*) et 250 g/ha contre les pucerons. Au maximum 2 traitements par parcelle et par saison avant floraison dès le début d'attaque.

Comment utiliser Gazelle SG en culture maraîchère?

Salade:

Dosage: 150 g/ha contre le puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*).

Au maximum 2 traitements par parcelle et par saison. Premier traitement immédiatement après plantation,

deuxième 8 à 10 jours plus tard. Délai d'attente de 2 semaines.

Concombre sous serre:

Dosage: 250 g/ha (0,025%) contre les pucerons du feuillage.

Au maximum 2 traitements par parcelle et par saison. Intervalle entre les applications de 7 à 14 jours. Délai d'attente 3 jours.

Concombre plein champ:

Dosage: 150 g/ha (0,015%) contre les pucerons du feuillage.

Au maximum 2 traitements par parcelle et par saison. Intervalle entre les applications de 7 à 14 jours. Délai d'attente 3 jours.

Pois de conserve:

Dosage: 100 g/ha contre les doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*) sur les repousses de pommes de terre.

Un seul traitement dès que le seuil de tolérance est atteint. Délai d'attente de 2 semaines.

Poireau, oignon:

Dosage: 500 g/ha contre les trips (*Thrips tabaci*, *Frankliniella occidentalis*). 2 traitements à un intervalle de 8 à 10 jours. Traiter dès que le seuil de tolérance est atteint. Délai d'attente de 7 jours pour les oignons et de 2 semaines pour les poireaux.

Melons :

Dosage: 125 g/ha contre les pucerons. Au maximum 2 traitements par parcelle et par saison. Délai d'attente de 2 semaines.

Cultures sous serre (aubergine, poivron, tomate) :

Dosage: 0.05% (0.5 kg/ha) contre la Mouche Blanche (*Bemisia tabaci*, *Trialeurodes vaporariorum*) et 0.025% (0.25 kg/ha) contre les pucerons. Au maximum 2 traitements par parcelle et par saison. Délai d'attente de 3 jours.

Comment utiliser Gazelle SG en culture ornementale?

Culture ornementale:

Dosage: 0.05% (0.5 kg/ha) contre la mouche blanche (*Bemisia tabaci*, *Trialeurodes vaporariorum*). 2 traitements à un intervalle de 8 à 10 jours. Traiter dès que le seuil de tolérance est atteint.

Important à savoir

Traiter dès que le seuil de tolérance est atteint. Dans les pois de conserve et les pommes de terre, une seule application est suffisante. Contre les thrips utiliser des panneaux englués pour décider le moment d'application.

Avantages de Gazelle SG

L'Acetamiprid se dégrade très rapidement dans le sol (DT90 <2 jours). Il respecte les auxiliaires. Il s'agit d'une nouvelle matière active ne montrant pas de résistances croisées connues. Elle est efficace aussi bien par température froide que chaude (au contraire des pyréthriinoïdes).

Miscibilité

Gazelle SG est miscible à nos fongicides: Delan, Fantic M, Fantic F, Frupica, Cyflamid, Captan, Duotop, Nustar DF, Armicarb, Amistar, Amistar Xtra,

Daconil 500, Daconil Combi DF, Stroby WG, Valbon, Tanos.

Comportement envers les auxiliaires

Gazelle SG n'est pas toxique pour les abeilles et les carabes. Il est faiblement toxique pour les acariens auxiliaires et les coccinelles.

PI (PER)

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Précipitations après le traitement

L'efficacité du produit n'est pas influencée par des précipitations survenant plus de 2 heures après le traitement.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

S02 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Symbole et indication de danger



Xn

Nocif

Emballage

Emballage de 250 g

Cartons de 10 x 250 g

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tel: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

E-Mail: info@staehler.ch

Homepage: <http://www.staehler.ch>